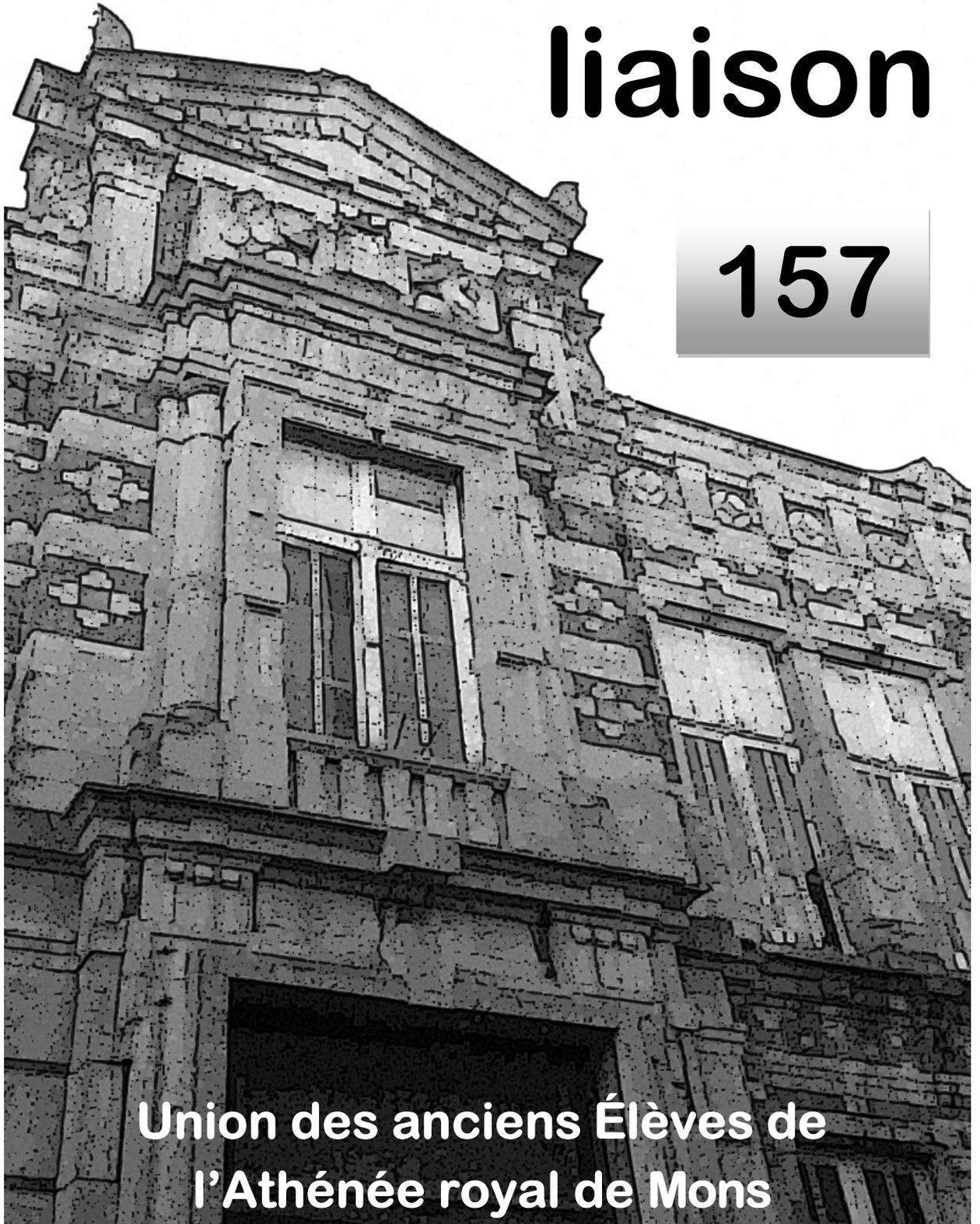


Bulletin de liaison

157

Avril – mai - juin 2025

Trimestriel



**Union des anciens Élèves de
l'Athénée royal de Mons
et de l'École moyenne de l'État pour
garçons à Mons (ASBL)**

UNION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ATHÉNÉE ROYAL DE MONS ET DE L'ÉCOLE MOYENNE DE L'ÉTAT POUR GARÇONS À MONS (ASBL)

Créée en 1889, l'association a pour buts d'établir ou de resserrer les liens de fraternité et de solidarité entre ses membres, de contribuer à la prospérité de l'Athénée royal de Mons, notamment en organisant une aide sociale en faveur des élèves et en distribuant des prix.

Président d'honneur : Claude VILLERS †

Conseil d'Administration de l'Union :

- Richard BENRUBI (r.benrubi@anciens-armons.be),
- Jean-Pierre CAZZARO (jp.cazzaro@anciens-armons.be),
- Michel CRAPPE (m.crappe@anciens-armons.be),
- Georges DE BROUCKÈRE (g.debrouckere@anciens-armons.be),
- Jean DUCOBU (j.ducobu@anciens-armons.be),
- Eugène DUFRASNE (e.dufRASNE@anciens-armons.be),
- Michel DUMONT (m.dumont@anciens-armons.be),
- Guy FOSSOUL (g.fossoul@anciens-armons.be),
- Vincent GUGLIELMI (v.guglielmi@anciens-armons.be),
- Chantal LIBRE (c.libre@anciens-armons.be),
- Henri LONDOT (h.londot@anciens-armons.be),
- Robert MULLER (r.muller@anciens-armons.be),
- Alain NCOLAS (a.nicolas@anciens-armons.be),
- Michèle ROUHART (m.rouhart@anciens-armons.be),
- Michel VILLERS (m.villers@anciens-armons.be).

Bureau exécutif :

Président :	Robert MULLER	Vice-Présidents :	Richard BENRUBI
Secrétaire :	Michèle ROUHART		Vincent GUGLIELMI
Trésorier :	(démissionnaire)	Secrétaire-adjoint :	Vincent GUGLIELMI
		Trésorier-adjoint :	Michel VILLERS

Service Social Georges Schepers :

Président : Michel DUMONT
Commissaires : Hélène DEBAILLE, Eugène DUFRASNE, Chantal LIBRE

Bulletin :

Rédacteur en chef : Jean-Pierre CAZZARO
Comité de rédaction : Richard BENRUBI, ADRIEN FRANEAU, Vincent GUGLIELMI, Robert MULLER, Alain NCOLAS

Webmaster :

Michel VILLERS

Montant de la cotisation (par année civile et non scolaire) :

10 € au minimum. Ce montant est ramené à **5 € (minimum)** pour les Ancien.ne.s sorti.e.s en 2024, 2023, 2022, 2021 et 2020. La dernière année pour laquelle vous avez cotisé est inscrite sur l'étiquette à l'avant du bulletin.

Compte bancaire :

Union des Anciens - A.R.Mons
IBAN : BE49 1262 0363 2271
Code BIC : CPHB BE 75

Site de l'Union :

<https://anciens-armons.be>

Toute correspondance est à adresser par mail au Président

[\(r.muller@anciens-armons.be\)](mailto:r.muller@anciens-armons.be)

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial.....	2
Le mot du Président.....	2
En 2025, l'Union frémira sur des airs de Ducasse !.....	4
L'assemblée générale statutaire – Convocation.....	5
Des nouvelles de l'Union.....	7
Nous avons besoin de vos coordonnées exactes.....	9
La cotisation 2025 – Rappel.....	9
Le Service social Georges Schepers.....	10
Le coin des poètes.....	11
Les TIC de l'Union (par Michel Villers).....	12
Le Prix Préfet Émile Fossoul 2025 - Rappel.....	14
Les nouveaux administrateurs se présentent.....	15
L'Athénée a besoin de vous.....	16
Des nouvelles de l'Athénée (par la direction).....	17

Amies Anciennes, Amis Anciens,
Chers Membres,

L'année scolaire touche bientôt à sa fin, l'approche du mois de juin est, pour les plus jeunes d'entre nous, synonyme d'étude intense et d'examens. À chacun d'eux, et en particulier aux rhétoricien.ne.s qui lisent ces lignes, je souhaite plein succès pour la fin de cette année scolaire ou académique.

Comme indiqué dans le numéro précédent, l'Union a, depuis quelques mois, amorcé une restructuration de son fonctionnement. Je vous laisse découvrir, dans les pages qui suivent, les efforts produits pour insuffler un dynamisme nouveau à l'association.

J'attire particulièrement votre attention sur la rencontre que nous organiserons en ouverture de la Ducasse ainsi que sur l'assemblée générale statutaire 2025. Cette dernière n'a certes rien d'innovant, c'est pourtant un rendez-vous essentiel de la vie de l'Union, le moment où on fait le bilan de l'année écoulée mais surtout celui où chaque membre a la possibilité de s'exprimer sur ses visions d'avenir. Le conseil d'administration espère vous y voir nombreux.

Je vous souhaite déjà un bel été.

Bien cordialement,

Jean-Pierre CAZZARO,
Rédacteur en chef.

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'Union bouge ...

En vrac, quelques faits marquants ...

Le numéro 156 du bulletin a été tiré à 3100 exemplaires. Il a été transmis aux rhétos 2025 et aux diplômés des trente dernières promotions, ce que nous avons appelé l'« Opération 3100 ».

Bien sûr, nous nous attendions à des retours pour adresses incorrectes. Nous en avons effectivement eu !

Bien sûr, nous espérons enregistrer les cotisations d'anciennes et

d'anciens qui nous avaient oubliés. Nous en avons compté ... mais, avouons-le : pas assez !

Nous publierons prochainement l'analyse des résultats de l'Opération 3100 et poursuivrons nos efforts pour rassembler un maximum d'anciens, tant pour affirmer l'importance d'une Union forte que pour disposer de moyens destinés à soutenir cette école qui nous a hébergés, instruits et préparés à la vie et à fournir une aide sociale aux élèves qui en ont besoin.

Christian URBAIN, notre trésorier, a décidé de diminuer le nombre de ses tâches et a souhaité se décharger de ses fonctions assumées avec conscience et dévouement depuis de très nombreuses années. Au nom de l'Union, je le remercie pour le travail effectué.

Le 10 mars, des membres de l'Union ont participé à une rencontre entre des représentants de divers secteurs d'activités et les rhétoriciens de l'Athénée. D'intéressants échanges ont eu lieu qui ont permis aux jeunes d'interroger les aînés sur des parcours de vies professionnelles parfois très différents de l'orientation que leur formation initiale laissait prévoir.

J'ai eu l'occasion d'assister, le samedi 29 mars après-midi, aux belles prestations de deux élèves de rhéto lors du 35^e tournoi d'éloquence organisé par le club Richelieu Mons-Borinage. L'événement s'est tenu dans le prestigieux auditorium du Conservatoire Royal de Musique de Mons (Arts²). Bravo à eux et à Mme DEBAILLE, membre de l'Union et professeure de français, qui les a coachés en vue de cette épreuve.

L'Union a participé à la journée portes ouvertes du 5 avril. Elle y était représentée par plusieurs membres du CA qui, outre celui d'apprécier la qualité du restaurant (un lieu chargé de tant de souvenirs !), ont eu le plaisir de retrouver des anciens accompagnant leurs enfants, futurs élèves de l'école ...

Comme expliqué plus loin, nous travaillons à l'organisation d'un événement qui permettra aux anciennes et anciens de se retrouver le 11 juin à l'Athénée et d'y trinquer dans l'ambiance de la toute proche Ducasse de Mons.

Michel VILLERS, notre webmaster et trésorier *ad interim* s'est dépensé sans compter (un comble pour un trésorier !) pour la modernisation de notre site internet. Vous en lirez plus dans les pages de ce numéro. Surtout, visitez le site et mettez vos données à jour !

Le conseil d'administration étudiera très prochainement la création d'un nouveau prix, « Le Prix de l'Investissement », qui sera décerné à l'élève qui aura contribué à accroître la notoriété de l'Athénée par sa participation à un projet culturel, scientifique ou sportif. Cette activité ne devra pas avoir porté préjudice à la scolarité de l'élève qui aura réussi son année en première session.

Une activité culturelle est en préparation. Elle nous réunira à l'automne prochain. Son organisateur et futur maître de cérémonie, notre ami Jean DUCOBU, vous en dira plus dans notre prochain numéro.

Chère ancienne, cher ancien, tous nos vœux de bonheur pour les mois à venir.

Robert MULLER,
Président

EN 2025, L'UNION FRÉMIRA SUR DES AIRS DE DUCASSE !

En collaboration avec l'ASBL « Évasions VTT », l'Athénée et l'AFAM's (l'Association des Familles de l'Athénée de Mons), l'Union organise un événement exceptionnel à la veille de la Ducasse 2025 : le « Social Ride spécial Ducasse ».

Le mercredi 11 juin 2025, dans la cour de récréation de l'école fondamentale de l'Athénée (entrée à l'angle de la rue Fétis et de la rue de l'Athénée, parking possible aux Grands Prés et accès via la nouvelle gare), vous êtes invités au « social ride » ainsi qu'au verre de l'amitié et des retrouvailles des anciens.

Au programme :

- Pour les jeunes riders (8-11 ans) : une sortie VTT rien que pour eux de 15 h 30 à 17 h ainsi qu'un circuit agilité.
- Pour les ados et adultes : un social ride de 18 h à 20 h avec deux allures au choix :
 - « *Bellemin m'biau* » : un rythme convivial à 10 km/h de moyenne.
 - « *On va sketter l'baraque* » : pour ceux qui veulent un peu plus de peps, 13 km/h de moyenne.

Départ et arrivée à l'Athénée.

- Dès 16 h 30, bar, petite restauration et ambiance musicale seront assurés par l'Union et l'AFAM's pour une ambiance festive.

Infos pratiques :

- Toutes les sorties sont encadrées par des moniteurs de « Évasions VTT ».
- Venez avec votre VTT, sans oublier votre casque (pas de sortie sans casque). Un parking à vélos gardé sera à disposition.
- La participation aux sorties est gratuite mais l'inscription préalable est obligatoire sur evasionsvtt.be/doudou.

Que vous rouliez ou non, venez profiter du moment !

C'est l'Ducasse, on va sketter l'baraque et on partage cette folie tous ensemble ! Un événement unique dans un cadre exceptionnel, où sport, fête et bonne humeur se rencontrent pour une soirée inoubliable.

Prêts à rider et à faire la fête ? On vous attend !

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE – CONVOCATION

Nous vous convions à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 10 mai 2025 dans les locaux de l'Athénée. Ce sera l'occasion de vous présenter la situation de l'Union et de partager un moment convivial avec nos membres, de recueillir leurs suggestions.

L'accès à l'établissement se fera par le n°4 de la rue de l'Athénée. Après l'assemblée générale, nous aurons l'occasion de partager le verre de l'amitié.

10 h 30 Retrouvailles dans le grand hall de l'établissement

10 h 45 Dépôt de gerbes aux monuments aux morts des guerres (grand hall et cour d'honneur de la rue Fétis)

11h Assemblée générale ordinaire

1. Allocution du Président.

2. Rapport de la Secrétaire sur l'exercice social 2024 – Discussion et approbation.
3. Rapport du Trésorier sur l'exercice comptable 2024 – Discussion – Lecture du rapport des Vérificateurs aux comptes** – Approbation des comptes et du bilan – Présentation du budget 2025 – Discussion – Approbation.
4. Décharge aux Administrateurs* pour la gestion de l'Union en 2024.
5. Fixation du montant de la cotisation à l'Union pour l'année civile 2026.
6. Élections statutaires
7. Suggestions des membres

Comme le prévoient les statuts, seuls les membres en règle de cotisation pour 2025 ont droit de vote.

12 h Verre de l'amitié

*Les Administrateurs

Cinq administrateurs terminent leur mandat de trois ans. Sept autres mandats sont actuellement vacants.

Les tâches qui incombent aux Administrateurs ne sont pas très chronophages, n'hésitez pas à poser votre candidature. Si vous souhaitez plus d'informations sur le sujet, veuillez contacter le Président (r.muller@anciens-armons.be).

Sont sortants et rééligibles pour trois ans, les administrateurs dont les noms suivent : Michel CRAPPE, Chantal LIBRE, Henri LONDOT, Robert MULLER et Michel VILLERS.

Les candidatures à un poste d'administrateur, y compris celles des Administrateurs sortants, doivent être adressées au Président, par écrit ou oralement, au plus tard au début de l'AG.

** Les Vérificateurs aux comptes

L'Assemblée Générale devra désigner deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2025. Ceux-ci doivent être membres de l'Union sans en être Administrateurs.

Sont sortants et rééligibles : Patrick CHANUT et Pierre JACQUEMAIN.

Les candidatures à ces postes doivent également être adressées au Président selon les mêmes modalités.

La participation à l'Assemblée générale est totalement libre, il n'est nullement besoin de s'y inscrire. Si par contre vous souhaitez partager le verre de l'amitié qui suivra, il convient, pour d'évidentes raisons d'intendance, de vous manifester auprès de notre Secrétaire (m.rouhart@anciens-armons.be).

DES NOUVELLES DE L'UNION

- ***Merci Christian !***

Après plus de 18 ans passés au poste de Trésorier de l'Union, Christian URBAIN a décidé de remettre sa démission au Conseil d'Administration. Des soucis de santé et d'autres raisons personnelles l'ont poussé à prendre cette difficile décision qui nous attriste. L'Union lui est particulièrement reconnaissante pour le dévouement qu'il lui a témoigné sans faille. Durant toutes ces années, Christian aura exercé sa fonction avec une probité exemplaire et une très grande rigueur. Celles et ceux qui ont assisté à la présentation détaillée de ses comptes et budgets s'en souviendront.

Sans oublier l'objet de notre ASBL, on pourra dire qu'il a géré les finances de l'Union en bon père de famille. Son caractère bien trempé aura également marqué positivement les réunions du Conseil d'Administration.

Dans l'attente de la désignation d'un nouveau Trésorier, notre Trésorier adjoint, Michel VILLERS, assurera l'intérim.

- Afin de faciliter la communication avec nos membres, chaque administrateur a reçu une adresse courriel au format « *initiale(s)_prénom.nom@anciens-armons.be* ». La liste de ces adresses figure en deuxième page de couverture. N'hésitez pas à les utiliser.
- La vaste opération de recrutement d'anciens lancée avec la publication du numéro précédent du bulletin a porté ses fruits ; pas autant qu'espéré, soyons honnêtes.

Début mars 2024, nous comptons 23 membres cotisants (il n'y a pas eu d'appel à cotisation en 2024). Début mars 2025, nous en comptons 111. Il faut encore savoir que 3100 bulletins ont été envoyés et que 160 nous sont revenus pour cause de changement d'adresse (pour beaucoup, nous ne disposons que de l'adresse de fin de rhéto...).

Il est évidemment encore trop tôt pour tirer des conclusions, nous reviendrons ultérieurement sur l'évolution du nombre de membres de l'Union.

Quoi qu'il en soit, nous sommes très heureux d'accueillir de nouveaux anciens dans nos rangs. Qu'ils soient les bienvenus parmi nous.

L'Union poursuit son renouveau pour diversifier ses activités, renouer avec davantage d'ancien.ne.s et par là, réaliser ses objectifs tels que définis dans le statut.

- L'Union souhaite mettre sur pied une cellule « Union et activités artistiques » et, à cette occasion, organiser une manifestation culturelle dans les prochains mois.

Dans cet esprit, un concert de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie (ORCW) à ARSONIC pourrait constituer ce premier événement.

Les détails de l'organisation doivent encore être précisés et vous seront communiqués dès que possible.

Plusieurs raisons motivent cette proposition : réunir des Anciennes et Anciens, soutenir le service social et donc les étudiants de l'Athénée en difficultés mais aussi marquer l'intérêt de l'Union pour la culture.

Visitez notre site : <https://anciens-armons.be>

- Une photothèque destinée à recueillir les photos en lien avec les années « Athénée » de nos membres est en cours de construction sur notre site web. Elle est intégrée à l'espace membres. Elle n'est accessible qu'aux membres qui auront communiqué leur adresse e-mail et initialisé leur mot de passe d'accès (cf. « Les TIC de l'Union » ci-après).

Si vous souhaitez mettre en ligne des photos de classes ou d'activités scolaires, sportives ou autres en rapport avec votre passage à l'Athénée, numérisez-les et envoyez-les nous à hello@anciens-armons.be. Précisez la date ou pour le moins l'année scolaire, la classe, le lieu, le contexte de la photo.

Merci de vous limiter à une seule photo par e-mail (mais n'hésitez pas à envoyer plusieurs mails et donc plusieurs photos). Les photos individuelles, sauf éventuellement de professeurs, ne seront pas publiées.

NOUS AVONS BESOIN DE VOS COORDONNÉES EXACTES

Dans le souci de faciliter la communication au sein de l'Union, nous souhaitons récolter votre adresse électronique. Merci de nous la communiquer en envoyant un e-mail à hello@anciens-armons.be.

Si vous avez reçu ce bulletin à une adresse qui n'est plus la vôtre ou si l'adresse qui figure sur l'étiquette est erronée, communiquez-nous vos coordonnées exactes via la même adresse.

Les nouveaux membres que vous recruterez voudront bien utiliser également cette adresse pour nous communiquer leurs nom, prénom, année de promotion, adresse postale et adresse mail.

LA COTISATION 2025 – RAPPEL

L'Union a pour buts d'établir ou de resserrer les liens de fraternité et de solidarité entre ses membres, de contribuer à la prospérité de l'Athénée

royal de Mons, notamment en organisant une aide sociale en faveur des élèves et en leur attribuant des prix.

Rien de lucratif là-dedans, pourtant, sans membres, sans revenus financiers, ces objectifs ne pourront être atteints.

Si vous recevez le présent bulletin mais que vous n'êtes pas membre de l'Union en règle de cotisation, le conseil d'administration vous serait très reconnaissant de vous en acquitter et d'ainsi nous rejoindre.

N'hésitez pas à inciter des anciennes et anciens de l'Athénée à rejoindre nos rangs.

La dernière année pour laquelle vous avez cotisé figure sur l'étiquette-adresse de ce bulletin.

- Si vous y lisez « 2025 », vous pouvez passer au point suivant.
- Si vous êtes élève de rhéto, le présent appel ne vous concerne pas non plus. Vous serez invité à régler votre première cotisation début 2026.
- Dans tous les autres cas, veuillez régler au plus vite votre cotisation 2025.

En 24, l'assemblée générale a fixé la cotisation 2025 à **10€ minimum**.

Pour les anciens sortis en 2020, 2021, 2022, 2023 ou 2024, elle est toutefois réduite à **5€ minimum**.

Le versement est à effectuer sur le compte

Union des Anciens – A.R. Mons

IBAN : BE49 1262 0363 2271 – Code BIC : CPHB BE 75

Par avance, nous vous remercions pour votre soutien.

LE SERVICE SOCIAL GEORGES SCHEPERS

La solidarité envers les élèves les plus démunis de l'Athénée n'est pas qu'un but théorique de l'Union. Ainsi, en 2024 avons-nous consacré un peu plus de 500 € pour le service social (repas, voyages). Nous pourrions faire mieux avec davantage de rentrées financières. D'autres associations œuvrant au sein de l'Athénée contribuent également au soutien des plus défavorisés.

Le Service social intensifiera son action en 2025.

Si vous aussi vous aimez faire rimer les mots, faites comme Adrien FRANEAU, envoyez-nous vos textes. Nous les publierons avec grand plaisir dans nos colonnes.

« Le cochon savant », que vous lirez ci-après, et « La vache ambitieuse », que vous lirez dans le prochain numéro, sont des fables signées Adrien Franeau tirées d'un recueil qu'il a publié et intitulé « Froc, Frac, Phoque et Képi ».

Charlemagne n'y avait pas songé !

*C'est un privilège de l'Homme (et de la Femme) d'avoir inventé l'école ;
mais ce faisant, il en a exclu les animaux, réduits éventuellement à de
sommaires dressages !*

*Il serait temps de réparer cette injustice car, vous allez le découvrir ci-
dessous, il y a une réelle demande de la gent animale.*

Un cochon qui s'ennuyait dans son rang

Un jour rêva de devenir savant !

Il avait entendu parler de grands esprits,

D'Einstein, Copernic, Pasteur, de Roux, des Curie...

Alors, se dit-il, pourquoi, dans une porcherie,

Ne trouverait-on pas, un jour, un génie ?

Il demande des livres, on lui en apporte

Ou plutôt on les lui jette par la porte!

Mais vite il s'aperçut que le b.a b.a

Lui manquait :

Il ne connaissait pas...

L'alphabet !

L'école renforce les inégalités

Dit-on, voici un cas concret :

Oui, de la maternelle à l'université

Un cochon est moins favorisé que, d'un ministre, le fils aîné !

*Dieu merci, notre verrat goûte l'étude
Et, il faut l'avouer, surprend par ses aptitudes...
Ce n'est pas, on s'en doute, qu'il fût vraiment brillant,
Mais enfin, comment dire, eh bien, il se défend...
D'un seul trait il aborde les sciences exactes,
Mais c'est bien difficile, en tant qu'autodidacte...
On lui conseille un précepteur...
C'est cher, voilà le malheur...
- Vous voulez connaître les sciences ;
Susurre le professeur, un rien moqueur,
Et de mes rudiments assimiler l'audience ?
Eh bien, sachez-le, en toute circonstance,
Pour devenir cochon savant, fait le précepteur,
Il faut d'abord être cochon ...payeur !*

Adrien FRANEAU.

LES TIC DE L'UNION (PAR MICHEL VILLERS)

Non, l'Union n'est pas atteinte de mouvements involontaires et incontrôlés. Elle est, comme chacun d'entre nous, confrontée au défi des technologies de l'information et de la communication (TIC)...

Depuis sa création, l'Union des Anciens a organisé sa communication par le biais d'un bulletin de liaison envoyé par voie postale. En effet, il est nécessaire d'informer les membres des activités organisées, mais aussi des actions et interventions de notre association au bénéfice des étudiants et de l'établissement.

Pour cela un registre des membres et des cotisations est maintenu à jour. Historiquement, c'était sur papier et ensuite, à la fin des années 80, sur support informatique, avec l'arrivée des ordinateurs personnels et des logiciels bureautiques.

Pendant plus de 30 ans, c'est le logiciel dBase qui fut utilisé (par Claude VILLERS) pour encoder des adresses, des cotisations, imprimer des étiquettes postales et inscrire annuellement les coordonnées des

rhétoriciens avec leur année de promotion.

Avec l'apparition d'internet, des sites web, de la messagerie électronique et les réseaux sociaux, la solution d'informatisation basée sur l'usage d'un outil bureautique et l'envoi d'un bulletin d'information sont devenus inadaptés aux réalités actuelles.

Il est de plus en plus évident qu'une association qui regroupe des membres qui ne se voient pas fréquemment ne pourra pas survivre sans mettre en place SA plateforme de gestion et de communication.

La solution miracle n'existe pas. Il faudra assembler et intégrer des applications logicielles en ligne, organiser des accès sécurisés pour les membres de l'association.

Tout cela doit se faire dans un environnement informatique contrôlé par et dédié à l'Union.

Un hébergement web payant et privé peut aujourd'hui servir de fondation pour déployer une telle plateforme de communication. Cet environnement informatique peut faire fonction de « cloud » privé pour accueillir des applications paramétrables et mettre en place une base de données sécurisée.

Dans cette perspective, fin 2018, le fichier des membres a migré sur une application de gestion d'association susceptible d'être à terme déployée sur internet.

Le choix s'est porté sur le logiciel libre « Galette » (<http://galette.eu>) en utilisant un serveur interne privé. L'application permet d'enregistrer des adresses postales et électroniques (e-mail), d'archiver les cotisations avec leur date de versement, de créer des groupes de membres (exemple : promotion). L'application propose aussi la possibilité pour chaque membre de consulter ses données privées moyennant l'usage d'un mot de passe personnalisé, de modifier son adresse postale ainsi que son adresse e-mail.

Les versions du logiciel GALETTE étant devenues très matures avec le temps, l'application a donc été déployée début 2025 sur notre nouvel hébergement web (OVH) avec les 5000 adresses postales historiques et les adresses E-mail qui nous ont été communiquées. Il est bon de signaler qu'il s'agit d'un hébergement payant, contractuel, permettant à notre association de rester propriétaire des données qu'elle gère. Autrement dit, le fichier d'adresses ne peut pas être communiqué à un tiers. C'est un pré-requis indispensable au respect du RGPD.

Un espace membre a été configuré sur notre site <https://www.anciens-armons.be> pour vous permettre d'initialiser votre mot de passe d'accès, soit via l'adresse Email que vous nous avez déjà communiquée, soit en utilisant un identifiant personnel qui sera imprimé sur l'étiquette des prochains envois postaux. Nous vous invitons donc à procéder à l'initialisation de votre accès sur le site. Petit rappel : vous pouvez aussi toujours nous communiquer votre adresse E-mail via la communication lors du paiement d'une cotisation ou via hello@anciens-armons.be.

Dans un premier temps, vous pourrez mettre à jour ou compléter uniquement vos données personnelles, consulter l'état de vos cotisations. L'activation de votre mot de passe vous permettra aussi très prochainement d'accéder à des services réservés sur la plateforme de communication (mailing-list, espace web réservé aux membres, etc).

Il est important aussi de signaler que ces technologies sont et seront déployées en respectant la réglementation générale sur la protection des données (RGPD).

Utilisez sans tarder le code d'activation imprimé sur votre étiquette-adresse pour vous connecter à l'espace membre du site de (<https://anciens-armons.be>) afin

- de nous communiquer votre adresse e-mail,
- d'initialiser un mot de passe personnel d'accès.

LE PRIX PRÉFET ÉMILE FOSSOUL 2025 - RAPPEL

À l'attention des Rhétoriciennes et Rhétoriciens 2024-2025 et à celle de leurs professeurs de français

Le Prix Préfet Émile FOSSOUL est attribué sur la base d'un concours dont les modalités sont les suivantes :

- Sont admis à concourir les élèves des classes de rhétorique qui ont effectué toutes leurs études secondaires dans l'enseignement officiel belge dont, obligatoirement, les cinquième et sixième années à l'Athénée Royal de Mons.
- Chaque candidat(e) est invité(e) à rédiger un texte, sans l'aide de l'intelligence artificielle, dans la forme qu'il souhaite, établissant,

sans personnification et avec objectivité, une analyse critique de ses années passées dans l'établissement.

- Ce texte, ne comportant pas la mention du nom de l'auteur(e), sera présenté sur le recto uniquement de feuilles de format A4 et sera déposé dans une enveloppe fermée portant les mentions du nom et de la classe du (de la) candidat(e), au secrétariat de l'établissement, pour le vendredi 30 mai 2025 à midi au plus tard (ce délai sera strictement respecté).
- Un jury déterminera le lauréat.
- Un prix financé par la famille de M. FOSSOUL, d'un montant de 150€, récompensera ce(cette) lauréat(e). Il sera remis lors de la séance de proclamation des prix spéciaux de fin d'année 24-25.
- Tout participant s'engage à fournir, sur demande, une copie de son texte sous la forme d'un fichier informatique (format .doc ou .txt) en vue de sa publication dans notre bulletin.

Nous invitons toutes les Rhétoriciennes et tous les Rhétoriciens qui remplissent les conditions à participer à ce concours.

LES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS SE PRÉSENTENT

Trois nouveaux administrateurs ont récemment rejoint le Conseil d'Administration de l'Union : Georges (dit Grégo) DE BROUCKÈRE, Jean DUCOBU et Alain NICOLAS. Les deux premiers se sont présentés à vous dans le numéro 156, mais qui est donc Alain NICOLAS ?

Né le 22 février 1946 à Binche, de parents voués au commerce de vêtements, j'y ai vécu, en famille nombreuse, une enfance alternant longs séjours en pensionnats (catholique puis laïque) et vacances en plaines de jeux.

Mes études secondaires s'achevèrent en 1965 à l'Athénée Royal de Mons en section d'humanités latin-grec. J'en garde le souvenir de trajets quotidiens en tram entre Binche et Mons, d'un préfet d'études très humain, de professeurs ayant suscité mon intérêt pour l'étude, de liens noués avec plusieurs étudiants qui sont restés des « amis pour la vie ».

Après des études de droit à l'U.L.B., j'ai exercé dès 1970 la profession d'avocat à Binche, siège d'une Justice de Paix et d'un tribunal de

police, où j'ai ensuite pu tenir, en qualité de juge suppléant, des audiences civiles et pénales. Avant mon service militaire en 1972, j'enseignais le droit durant huit heures d'affilée dans une école technique.

Marié et père de trois enfants, je vis à Erbisoeul depuis 1976. Les heures perdues en déplacements entre mon foyer, mon bureau d'avocat et les juridictions où je plaçais m'ont incité à postuler la magistrature.

Nommé en 1983 juge au tribunal de première instance de Mons, j'y fus affecté à tous les rôles : juge de la jeunesse, juge d'instruction, juge civil et correctionnel, juge des saisies, et président faisant fonction lorsque j'y fus vice-président. Durant cette période, je donnais aussi un cours de « Procédure d'enquête pénale » à l'Académie de Police de Jurbise.

Nommé conseiller à la Cour d'appel de Mons en 1995, j'y ai siégé surtout dans les chambres correctionnelles où la pratique des matières criminelles m'a valu de présider une quarantaine de procès à la Cour d'assises du Hainaut.

De 2005 à 2012, j'ai fini ma carrière en présidant le tribunal de première instance de Mons.

A 78 ans, je reste physiquement actif tout en m'occupant avec mon épouse de nos six petits-enfants en cours d'études secondaires et primaires.

L'ATHÉNÉE A BESOIN DE VOUS

L'Athénée a besoin de bonnes volontés pour des remédiations en français, mathématiques, sciences et langues modernes et langue française.

Ces séances ont lieu de 15 h 10 à 17 h, les lundis, mardis et jeudis.

Les ancien.ne.s disposé.e.s à donner un peu de leur temps et de leur savoir à des élèves désireux de réussir sont invité.e.s à se manifester auprès de Michèle ROUHART, Secrétaire de l'Union (m.rouhart@anciens-armons.be), qui fera le lien avec l'école.

DES NOUVELLES DE L'ATHÉNÉE (PAR LA DIRECTION)

La Direction souhaite partager avec vous un retour sur les nouveautés apportées à l'Athénée, ainsi que sur les activités récentes et à venir.

L'école a récemment fait un investissement important dans de nouvelles technologies, notamment l'installation de tableaux interactifs dans plusieurs salles de classe. Cette initiative permet aux enseignants de diversifier leurs méthodes pédagogiques et d'offrir un apprentissage plus dynamique et interactif.

Dans le cadre de l'événement « Mons en Lumières », nous avons eu le privilège d'accueillir une œuvre magistrale au sein de notre établissement. Plus de 140 000 visiteurs, venus de toute la Wallonie, de Bruxelles, et même du nord de la France, ont ainsi pu découvrir l'Athénée sous un jour nouveau.

Afin d'aider nos rhétoriciens à orienter leur parcours futur, l'Athénée a organisé une semaine spéciale dédiée à cet objectif. Ils ont eu l'opportunité de rencontrer de nombreux professionnels afin d'obtenir des informations concrètes sur différentes carrières. Une conférence sur la transition entre l'école secondaire et les études supérieures a également été proposée. La semaine s'est clôturée par un stage actif chez un professionnel, permettant aux élèves de vivre de manière immersive le quotidien de ces métiers. Par ailleurs, les élèves du troisième degré auront l'occasion de visiter le salon SIEP, dédié aux études et aux professions.

L'école a ouvert les portes de sa section secondaire aux visiteurs le samedi 5 avril, sous le thème « Une école presque parfaite ». Animations, ateliers et restauration étaient au programme.

Le samedi 12 avril, c'est la section fondamentale qui était à la fête à l'occasion de la fancy-fair. Au programme : des danses, des animations et une offre de restauration.

Découvrez l'actualité de l'Athénée en visitant sa page facebook : « Athénée royal de Mons 1 : secondaire ».

Bulletin de liaison

AGRÉATION POSTALE : P 601069

Périodique trimestriel de l'

**Union des anciens Élèves de l'Athénée
royal de Mons et de l'École moyenne de
l'État pour garçons à Mons - ASBL**

Siège social : 4, rue de l'Athénée - 7000 MONS

Numéro d'entreprise : 410294459

Site internet : www.anciens-armons.be

RPM : Mons

Bulletin de liaison n°157

Avril - mai - juin 2025

Bureau de dépôt : 7000 Mons Masspost

Éditeur responsable et retours de la poste :

Jean-Pierre CAZZARO

21, rue du Bois d'Havré

7000 Mons



bpost

PB-PP B-

BELGIE(N) - BELGIQUE

